



Jeudi 28 juin : « Journée de revendications et de mobilisations » Construire le rapport de force interprofessionnel par la grève

Emmanuel Macron et le gouvernement ne perdent décidément pas de temps. Pas une semaine ne passe sans qu'un ministre n'annonce une nouvelle mesure contre les garanties collectives et acquis des salariés. Ces mesures s'accompagnent d'une redistribution de richesses à une minorité de privilégiés. Les 500 Français les plus fortunés possèdent déjà 571 milliards d'euros de patrimoine soit 117 milliards de plus que l'année dernière !

Notre volonté est de créer au niveau interprofessionnel le rapport de force par la grève qui permettra de faire entendre nos revendications et de stopper la mécanique infernale des mesures régressives.

Dans la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle au retour des vacances d'été (septembre ou début octobre), nous réaffirmons nos revendications communes, entre autres :

- Augmentation générale des salaires pour tous (du secteur public et du privé), des pensions et des minima sociaux ; contre l'augmentation de la CSG qui pénalise grandement les retraités ; contre toute forme d'individualisation des carrières et des rémunérations : dans les faits, « le fait du prince » ; pour l'augmentation du point d'indice pour, a minima, rattraper le pouvoir d'achat perdu par les fonctionnaires depuis son gel ;
- Abrogation de la loi El-Khomri et des ordonnances Macron, véritables machines de guerre pour détruire les garanties collectives contenues dans le Code du Travail et dans les conventions collectives et pour affaiblir les syndicats qui veulent défendre ces garanties collectives ;
- Retrait du Pacte ferroviaire qui détruit le statut des cheminots et prépare la privatisation de la SNCF et donc la remise en cause d'un service public de qualité ;
- Retrait d'Action Publique 2022 qui prévoit de transférer au privé voire d'abandonner les missions de service public avec un plan de départs « volontaires » de 120 000 agents et le remplacement des fonctionnaires protégés par un statut par des contractuels sans protection à l'image de ce que le gouvernement veut faire subir aux cheminots.
- Maintien –voire création- des services publics de proximité, des bureaux de poste, hôpitaux, lignes ferroviaires « secondaires », écoles rurales, trésoreries, etc. ; Arrêt des politiques de coupes budgétaires qui étranglent et appauvrissent les collectivités locales. ;
- Retrait de la plateforme « Parcoursup » qui instaure une sélection à l'entrée de l'université remettant en cause le baccalauréat comme premier grade universitaire qui permet de s'inscrire librement dans la filière de son choix ;

- Retour du droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous à taux plein. Maintien de tous les régimes par répartition, de la CNRACL, du code des pensions, des régimes spéciaux. Non au régime unique par point ! Retrait du projet de réforme des retraites qui instaurerait une retraite individuelle par points détruisant les garanties collectives contenues dans les régimes actuels de retraite par répartition.
- Défense de la sécurité sociale basée sur le principe « *chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* » et retour à une vraie gestion paritaire de la protection sociale collective ; abandon des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) qui, associés aux contrats locaux de retour à l'équilibre financier des hôpitaux, entraînent à terme la suppression de 22 000 postes.
- soutien total aux hospitaliers, aux agents des EHPAD, qui exigent au Rouvray, à Pierre Janet et dans les maisons de retraites, que cessent les fermetures de lits et de services, que soient attribués les effectifs permettant de soigner.
- Défense de la formation professionnelle qui doit constituer un véritable vecteur de promotion sociale et de reconversion professionnelle ; Maintien du Congé Individuel de formation.
- Maintien de la gestion paritaire de l'assurance chômage qui est à même d'apporter aux demandeurs d'emploi un revenu de remplacement leur permettant de vivre dignement ; retrait des mesures coercitives d'ores et déjà mises en place ou annoncées à l'encontre des demandeurs d'emploi.

Les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, UNEF de Seine-Maritime invitent leurs structures à tous les niveaux à faire connaître cet appel.

Elles appellent les salariés et fonctionnaires à se réunir sous la forme d'un débrayage ou d'une réunion d'information syndicale sur leur lieu de travail et invitent à des rassemblement devant la Préfecture à midi pour discuter de la situation, des revendications et ainsi préparer les conditions du rapport de force interprofessionnel par la grève en septembre ou début octobre.

Le 28 juin, réunissons-nous, discutons et préparons les conditions du rapport de force qui permettra de faire entendre nos revendications et de stopper la mécanique infernale des mesures brutales du gouvernement et du patronat

Frappons fort une bonne fois pour toute... pour gagner !

RASSEMBLEMENT INTERPROFESSIONNEL DES ENTREPRISES EN LUTTE JEUDI 28 JUIN 2018

ROUEN à 12 H devant la Préfecture
DIEPPE à 17 H 30 lieu dit la fontaine (près du quai Henri IV)
LE HAVRE à 10 H devant Franklin